

**Public concerné**

- Elève sorti de 3<sup>ème</sup>

**Prérequis**

- Avoir un niveau 3<sup>ème</sup>

**Passerelle** (sur étude de dossier)

- BAC Pro famille de métiers (MTME, SN,...)
- CAP Electricien

**Modalités d'admission / Inscription**

- Etude de dossier et / ou entretien
- Signature d'un contrat d'apprentissage / contrat de professionnalisation / Pro-A / CPF avec une entreprise

**Méthodes et moyens pédagogiques**

- Exercices théoriques et pratiques
- Salles de formation équipées de vidéoprojecteurs et de matériel informatique
- Plateaux techniques conçus pour mettre les apprenants en situation réelle afin de les initier à leurs futurs métiers dans des conditions optimales

**Equipe pédagogique**

- Formateurs d'enseignement général et professionnel.

**OBJECTIFS**

Former des futurs professionnels capables d'intervenir sur tous types d'installations électriques ou électrotechniques dans les secteurs tertiaires ou industriels

**COMPETENCES PROFESSIONNELLES**

Au sein d'une entreprise du secteur de l'Habitat / BTP, Industriel ou Tertiaire, le technicien est capable, à l'issue de sa formation :

**A l'atelier**

- De construire et raccorder les tableaux et armoires électriques, sous-ensembles mettant en œuvre des équipements pour des installations électriques.
- De conduire une équipe après quelques années d'expérience

**Sur le chantier ou en usine**

- De réaliser tout ou partie d'un ouvrage ou de conduire une équipe (après expérience) réalisant un ouvrage de plus grande ampleur.
- De mettre en œuvre les équipements électriques spécifiques dans les courants faibles, notamment les réseaux véhiculant la Voix, les Données et les Images (VDI) ainsi que ceux permettant la mise en sécurité des locaux, des biens et des personnes.

**En toutes circonstances**

De maintenir et améliorer le fonctionnement de ses équipements et installations électriques.

**PROGRAMME****Formation technique (929h sur les 3 années)**

- Réalisation et livraison dépannage d'une installation : 415 h
- Dessin industriel : 40 h
- Prévention Sécurité Environnement : 68 h
- Coordination professionnelle : 42 h
- Sauveteur secouriste du travail : 14 h
- Habilitation électrique B0/B1V/BR : 24 h
- Techno – Génie électrique : 286 h
- Chef d'œuvre : 40 h

**Formation générale (1031h sur les 3 années)**

- Français : 183 h
- Anglais : 148 h
- Histoire géographie : 136 h
- Mathématiques : 198 h
- Sciences physiques : 102 h
- Economie et gestion : 64 h
- Arts appliqués : 70 h
- Education physique et sportive : 130 h

*Ces durées sont données à titre indicatif*

### Modalités de suivi et d'évaluation

- Suivi pédagogique, visites en entreprise
- Contrôles en Cours de Formation (CCF), épreuves ponctuelles
- Examen : BAC Professionnel

### Validation de la formation

- Diplôme du BAC Professionnel Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés

### Accessibilité Handicap

- Stationnement Personne à Mobilité Réduite
- Bâtiments adapté PMR
- Accessibilité Toilettes
- Label régional H+

**RNCP : 25353**

### MODALITES D'ALTERNANCE

**Entreprise** : 2 semaines

**Centre de formation** : 2 semaines

1960h au Pôle Formation UIMM Savoie à titre *indicatif*.

### MODALITES D'ORGANISATION

**Durée** : 3 ans en alternance

**Dates** : Nous consulter

**Lieu** : Pôle Formation UIMM Savoie

131 rue de l'Érier 73290 La Motte-Servolex

### QUE FAIRE APRES LE BAC PRO MELEC ?

Le titulaire d'un BAC PRO MELEC peut entrer dans la vie active ou continuer ses études :

- BTS Electrotechnique
- BTS Maintenance des Systèmes
- BTS Assistance Technique d'Ingénieur
- BTS Technico-commercial (CCST)
- BTS Fluides Energies Domotique
- BTS Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique
- CQPM Technicien en Maintenance Industrielle

*Liste non exhaustive*